LES 1001 DROITS DU BÉBÉ LECTEUR

Un bébé lecteur a le droit...

- ✓ **d'entrer dans le monde des histoires et des images**
- ✓ **de se rendre à la bibliothèque accompagné de papa, mamie, nounou. . .**
- ✓ **de choisir un livre tout seul et de le découvrir avec un adulte**
- ✓ **de pouvoir feuilleter des livres très différents et en bon état**
- ✓ **de porter un livre à la bouche… sans le dévorer !!!**
- ✓ **de sauter des pages**
- ✓ **de lire à l'envers**
- ✓ **de manipuler le livre comme il l'entend, selon son âge**
- ✓ **de regarder des livres de grand**
- ✓ **d'écouter une histoire dans n'importe quelle position, de jouer ou de chanter en même temps !**
- ✓ **de fermer un livre et d'en prendre un autre**

  … ou de l'ouvrir une nouvelle fois et vérifier que l'image et le texte sont toujours à la même place !
- ✓ **d'intervenir dans le récit, de pointer du doigt une image, de commenter l'histoire**
- ✓ **de demander encore et encore le même livre**

  . . . mais surtout le droit de ne pas rendre compte à l'adulte de ce qu'il a compris dans l'histoire !

Il y a mille et une façons de lire :
à vous d'observer vos petits et de prendre
du plaisir à partager une histoire avec eux !

premières pages

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LOT
LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Lot

msa
santé
famille
retraite
services

Illustrations : « Qui veut jouer avec moi ? » de Claire Dé © Editions Les grandes personnes